

Les actualités de notre commune ces 6 derniers mois.  
Présentation des futurs projets.

## EDITORIAL

Chères Sabiniennes, chers Sabinien,

Nous venons de vivre deux élections importantes avec la présidentielle et les législatives, avec un changement des équilibres politiques majeur.

Espérons que la gouvernance de l'Etat puisse se faire dans l'intérêt de tous les français.

Lors du débat budgétaire, votre Conseil Municipal a décidé d'augmenter l'effort fiscal de 1,5 points des taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti. Malgré cette augmentation, notre commune reste dans le tiers inférieur en termes de pressions fiscales par rapport aux communes de même strate démographique, sur le territoire de la CCDSV.

A l'heure à laquelle j'écris ce texte, la réception des travaux de l'Espace Raymond Sanloup est prévue le 4 juillet. Gageons qu'elle soit effective ! Un retard de fin de chantier de deux mois par rapport au planning initial est avéré, essentiellement dû à des livraisons de matériaux laborieuses. L'inauguration de l'Espace rénové se déroulera le 17 septembre en votre présence.

Nous avons également signé une convention avec la Sem Léa afin que cette dernière installe des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle. Ce projet s'inscrit pleinement dans une des fiches actions du Plan Climat Air Energie Territorial de notre communauté de communes.

Des équipements pour les pompiers ont été achetés ainsi que du matériel pour les agents municipaux.

Différents travaux de sécurisation et d'entretien ont été programmés avec, notamment la restauration de la toiture de l'hôtel ainsi que l'installation d'une climatisation moyennant un réajustement du loyer de l'exploitant.

Toutes les informations de cet éditorial seront consultables sur notre site internet, actualisé et repensé, au début de l'année 2023 grâce à la bienveillance de Monsieur Descroix-Vernier que je remercie chaleureusement.

Je vous souhaite de bonnes vacances et si vous êtes libres le 9 juillet, n'oubliez pas les activités festives organisées par le Comité d'Animation de Savigneux suivies du feu d'artifice de la municipalité.

Votre Maire, Gilles Garnier

# MAIRIE

Rue de l'Eglise

01480 SAVIGNEUX

Tél. 04 74 00 70 84

[accueil@mairiesavigneux.fr](mailto:accueil@mairiesavigneux.fr)

[www.savigneux.net](http://www.savigneux.net)

<https://savigneux.infos-municipales.fr>

## OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi

de 13 h 30 à 17 h 00

Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h 00 à 11 h 00

## CONGES D'ETE

Le secrétariat est ouvert  
en juillet et août 2022

*Si vous souhaitez rencontrer le  
Maire et ses adjoints,  
veuillez prendre rendez-vous  
auprès du secrétariat.*

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Résidence des Anciennes Ecoles

HORAIRES DES PERMANENCES :

Mardi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Hors congés scolaires

# BUDGET PRINCIPAL PREVISIONNEL 2022



**1 436**  
HABITANTS

## RECETTES



547k€  
IMPOTS



675k€  
DOTATIONS  
SUBVENTIONS

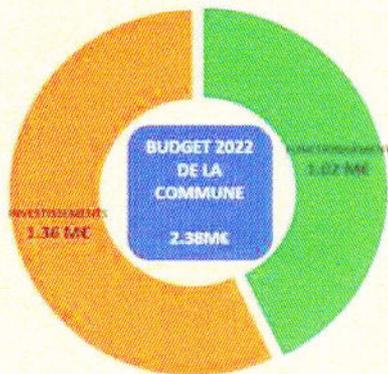


505k€  
EMPRUNTS



573k€  
AUTRES

## DÉPENSES



## Le budget 2022 en bref

### Finalisation de l'Espace R. Sanloup

Les travaux d'insonorisation, de climatisation et d'accessibilité rendront l'Espace R. Sanloup fonctionnel et agréable pour toutes nos manifestations pour une enveloppe de 636 154€

### Entretien Voirie et Bâtiments communaux

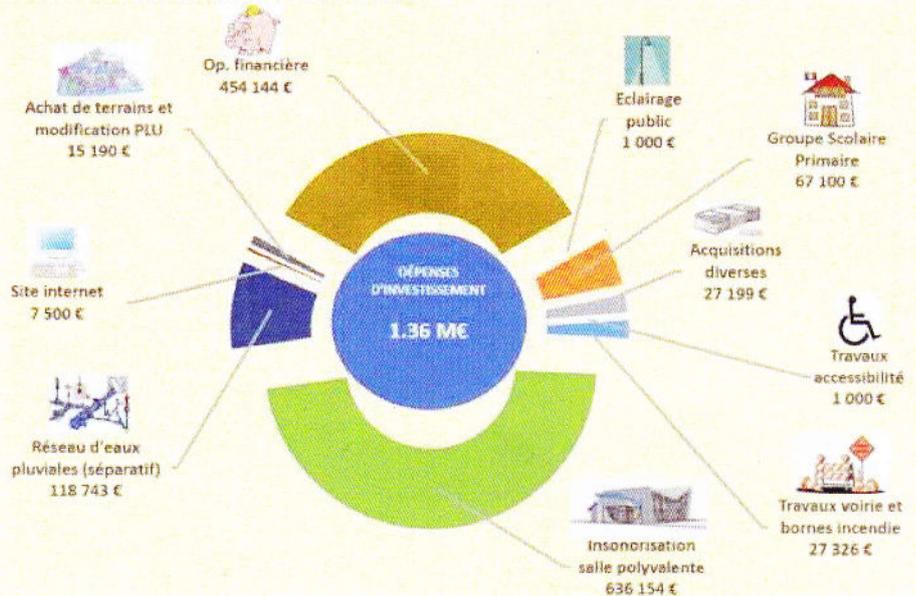
## Soutien financier à nos associations

Cette année encore, la commune subventionnera les associations sabiniennoises à hauteur de 17 700€

### Taxe foncière

Augmentation de 1,5 points => taxe foncière (bâti) = 28,97% et taxe foncière (non bâti) = 31,70%. Depuis 2021 ce taux est fusionné avec le taux départemental pour compenser en partie la perte de la taxe d'habitation à destination des communes.

## ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS



## BREVES INFO

### MAIRIE

- Après avis favorable du Commissaire enquêteur et dépôt en Préfecture, les modifications apportées au PLU sont effectives.
- Emploi d'été : **Hugo PHILIPPON** interviendra sur la commune du 11 juillet au 26 août afin de pallier l'absence successive, pour congés, des agents communaux.
- Achat de vêtements d'intervention pour les pompiers pour un montant de 5 300 € TTC.

### BIBLIOTHEQUE

Remise d'un livre de naissance, offert par le Département aux enfants nés en 2021 et 2022 lors des permanences à la bibliothèque. Nouveaux parents, vous êtes les bienvenus !



### ECOLE

**Signalisation et sécurisation de la zone école** : A la suite de différentes remarques, notamment des parents d'élèves, des assistants maternels et des enseignants, concernant le non-respect des feux tricolores sur la Route de la Dombes donnant accès à l'école, M. le Maire et la Commission des Affaires Scolaires a travaillé en collaboration avec la Gendarmerie de Trévoux, de Mme la Conseillère Départementale du Canton de

Villars les Dombes et du Responsable de l'Agence Routière Val de Saône Bresse du Conseil Départemental de l'Ain, sur une signalétique de la zone afin d'informer et de sensibiliser les automobilistes. Le projet a été élaboré en tenant compte des différentes recommandations, du budget et la perspective que d'ici quelques années la route va être refaite, la circulation repensée avec des aménagements plus élaborés, plus importants.

Il est donc prévu avec l'approbation du Conseil Municipal :

- l'installation d'holophanes en tête d'ilots,
- le rafraichissement des 4 passages piétons près des feux tricolores,
- l'inscription du mot « ECOLE » devant les deux feux tricolores,
- côté Ambérieux, l'installation d'un panneau jaune de 75 cm x 115 cm,



- côté Ars avant les feux, l'implantation en bordure du parking d'un panneau indiquant la traversée d'enfants avec feu clignotant solaire. Le déclenchement paramétrable, se fera en cas d'excès de vitesse.



**Bancs de l'amitié** : Initiative des enseignants et des écoliers. Peinture assurée par une équipe de conseillers, Angélique Sauzy, Brigitte Klein, Elise Diennet, Fabrice Pesnel, avec l'aide de Mmes Corinne Defrasne, Françoise Pesnel et Andy.



**23 juin** : Attribution des permis piétons aux enfants de CE2 par M. le Maire lors d'une cérémonie solennelle en présence de Mme la Directrice et de l'Adjointe chargée des Affaires Scolaires, pour symboliser l'engagement formel de l'enfant à respecter les règles de précaution apprises,



et remise du cadeau de fin d'études à Savigneux aux élèves de CM2.



**COMITE DE FLEURISSEMENT** : Motivée et déterminée, une équipe dynamique du comité, armée de pinceaux et rouleaux a habillé de couleurs multicolores l'abri bus, les bacs à fleurs et les bancs. Ils se sont ensuite attaqués avec courage aux plantations pour l'embellissement de notre village. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe conviviale de bénévoles et partagez de bons moments.



## COMMEMORATIONS :

**13 février**, Sainte Barbe : remise de grades et décorations par M. le Maire en présence de M. Henri Cormorèche, Conseiller Départemental du canton de Villars les Dombes :

**1ère classe** : Paul Brodard, Fabrice Cardin et Manon Mout.  
**Caporal** : Joël Debled. **Médaille d'honneur de bronze** pour 10 ans d'ancienneté : Didier Sella Gaudin. **Médaille d'honneur d'argent** pour 20 ans d'ancienneté : Nicolas Braux.



**19 mars**, dépose de la gerbe au monument aux morts par les anciens combattants en commémoration du 60ème cessez le feu de la guerre d'Algérie en présence de Brigitte Klein, représentant M. le Maire.



**8 mai**, célébration du 77ème anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale, les anciens combattants, étaient entourés de M. le Maire, des conseillers municipaux, des pompiers et des enfants de l'école primaire accompagnés des enseignantes et des parents.

## MANIFESTATIONS CULTURELLES :

**Dimanche 6 mars** « Laissez-nous conter... l'Eglise de Savigneux ». Dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, la CCDSV a organisé, dimanche 6 mars 2022, une visite contée de l'église St Laurent menée par Laurence Hamonière, historienne de l'architecture qui a produit une étude sur le site.

Une quarantaine de visiteurs sabinien et des communes voisines ont participé, sous un beau soleil, à cette visite. Ils ont voyagé dans le temps, de l'antiquité aux années 1990, période de la restauration de l'église, et visité l'histoire de Savigneux en passant par le château de Juis et le Prieuré Saint-Pierre de Montberthoud.



**Dimanche 20 mars**, dans le cadre de la saison culturelle de la CCDSV, le CAS Comité d'Animation de Savigneux a organisé un concert à l'église Saint Laurent. Un chœur de 14 hommes, dirigé par Anass Ismat, Directeur des chœurs de l'opéra de Dijon, accompagné au piano par Nobuyoshi Shima, a enchanté 111 spectateurs.

## TRAVAUX et VOIRIE

- Finalisation de la restauration de l'Espace R. Sanloup.
- Elagage et traitements annuels des platanes du village et taille des marronniers.
- Traitement de la charpente et du mobilier de l'église.
- Changement du chauffe-eau du Boulo sport.
- Réfection de la peinture du local buvette du football club SCME.
- Installation d'un défibrillateur sur la façade de la Mairie.
- Traçage d'un passage piéton Route de Villeneuve, en face du Lotissement Champ Bernard.

## ACTUALITES DIVERSES

**RECENSEMENT** : Merci pour votre participation (98,8 %) et votre bon accueil aux agents recenseurs.

**COMPOSTEUR PARTAGE** Vendredi 6 mai 2022, lancement du deuxième composteur collectif de la CCDSV, à l'initiative du Collectif Jardin Partagé en partenariat avec la Mairie. Celui-ci est installé près du terrain de tennis proche de l'école primaire, à la disposition de tous les Sabinien. Il a pour but de diminuer le volume des ordures ménagères en revalorisant les déchets compostables (épluchures, restes de légumes, marc de café...).

**GENDARMERIE Numéros utiles** : 17 – 112 (toutes les urgences) – 114 (pour envoi de SMS).

**Opération tranquillité vacances** : vous pouvez signaler votre absence à la Gendarmerie de Trévoux pour qu'une surveillance de votre domicile puisse être organisée par la brigade.

## PROJETS A VENIR

- **Restauration du toit de l'hôtel restaurant Carpe Diem** par l'entreprise GUILLEMIN = 51 851 € HT et installation de la climatisation par l'entreprise ROGNARD = 17 536 € HT. Travaux subventionnés par le Département à hauteur de 9 143 € et par la Région pour un montant de 12 190 €.
- Premier semestre 2023, **installation de panneaux photovoltaïques** sur le toit de l'école maternelle par la Sem Léa (Société d'économie mixte Les énergies de l'Ain). Les 303 panneaux produiront l'équivalent de la consommation électrique de 27 foyers. Cette action s'inscrit dans le projet « Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) » porté par la CCDSV en collaboration avec différents acteurs du territoire, dont notre commune.

- Prochainement une **nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques** sera installée par la RSE près des tennis du village.
- **Refonte du site internet** : Nous tenons à remercier M. Decroix-Vernier pour sa généreuse participation financière qui nous a permis d'actualiser notre site [www.savigneux.net](http://www.savigneux.net) afin de le rendre plus convivial et agréable à la lecture pour tous et notamment aux utilisateurs de mobiles qui sont de plus en plus nombreux.
- **Entretien de notre patrimoine communal de la voirie.**

## INFORMATIONS GENERALES

**ASSISTANTES MATERNELLES** : voir la liste mise à jour sur le site de la commune rubrique ECOLE & PETITE ENFANCE – Les assistantes maternelles.

**Versement d'une subvention de 3 € par jour et par enfant**, aux centres de vacances fréquentés par les petits sabinien de 4 à 16 ans (maximum 22 jours sur l'année 2022).

### RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tout garçon ou fille de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans à la mairie de son domicile ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr). A défaut, l'intéressé(e) ne peut pas passer les concours et examens d'Etat (le baccalauréat ou le permis de conduire). Sa situation peut être régularisée à tout moment jusqu'à l'âge de 25 ans, en se présentant à la mairie de son domicile.

### RESPECT DU VOISINAGE

Jardinage, bricolage, ... **les nuisances sonores** règlementées par un arrêté préfectoral sont autorisées :

- Jours ouvrables : 8h-12h et 14h-19h30
- Samedis : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanches et jours fériés : 10h-12h

**LE BRULAGE DES VEGETAUX**, à l'air libre ou en incinérateur individuel, est INTERDIT TOUTE L'ANNEE, selon l'arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 03/07/2017.

**ANIMAUX DOMESTIQUES** et animaux sauvages apprivoisés : Leur divagation est interdite (article L.211-19-1 du code rural).

**COLLECTE DES DECHETS** : L'entreprise ECO DECHETS assure depuis le 1er janvier 2022 la collecte des déchets ménagers et celle des déchets recyclables (bacs jaunes). Les bacs roulants doivent être déposés la veille au soir du jour de collecte, les mardis soir pour les bacs jaunes, tous les 15 jours et les mercredis soir, toutes les semaines pour les containers d'ordures ménagères. Les bacs doivent être rentrés au plus tard le soir du ramassage. Les calendriers des collectes sont disponibles sur le site de la CCDSV : [dechets.ccdsv.fr](http://dechets.ccdsv.fr)

### DECHETTERIES DE FRANS ET REYRIEUX

Une carte d'accès est nécessaire. Pour les VP s'adresser en Mairie et pour les VU contacter la CCDSV.

Horaires d'ouverture (dimanches et jours fériés exclus) :

- du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : Lundi - Vendredi : 9h-12h et 14h-18h - Samedi : 9h-18h
- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : Lundi - Vendredi : 9h-12h et 14h-17h - Samedi : 9h-17h

**DEPOT D'AMIANTE** : Vendredi 21 octobre 2022. Préinscription obligatoire jusqu'au vendredi 23 septembre 2022.

**N'hésitez pas à consulter le site internet de la CCDSV** [dechets.ccdsv.fr](http://dechets.ccdsv.fr)

**ENTRETIEN DES ABORDS DES PROPRIETES** : Il appartient à chacun d'entretenir les abords de sa propriété, situés le long des voies communales : haies, grilles d'eau pluviale, fossés...

## ALERTE SECHERESSE RENFORCEE au 15 juin 2022

INTERDICTIONS	AMENAGEMENTS
Arrosage des massifs et des plantes en pots	Arrosage au goutte-à-goutte, pied-à-pied ou micro-asperion, autorisation entre 18 h et 11 h
<b>Arrosage des espaces verts et des pelouses</b>	<b>Arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an, arrosage autorisé de 21 h à 9h</b>
Arrosage des jardins potagers de 9h à 21 h	
Remplissage et vidange des piscines et bains à remous > 1m3	Remise à niveau et premier remplissage sous conditions
Lavage des cours et des façades	Sauf travaux préparatoires à un ravalement
Lavage des véhicules à domicile	
Remplissage et vidange des plans d'eau	

Voir l'évolution des mesures de restriction aux usages domestiques détaillées sur le site : [ain.gouv.fr](http://ain.gouv.fr)

**EAU POTABLE :** Le Syndicat d'Eau Potable de Bresse Dombes Saône a confié la délégation du service de l'eau à la Société SAUR, successeur de la société SUEZ, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, pour une durée de 9 ans.

**Service Clients :** 03 60 56 40 48 (du lundi au vendredi, de 8h à 18 h et le samedi de 9h à 12h), prix d'un appel local.

**Urgence/Dépannage :** 03 60 56 40 48 (7j/7 – 24h/24), prix d'un appel local.

**EMPLOI :** Passerelle en Dombes vous accompagne dans votre recherche d'emploi ou de stage et vous accueille lors de sa permanence qui se tient tous les 1ers samedis du mois, le matin, à la mairie d'Ambérieux en Dombes. A noter qu'une permanence se tiendra à Savigneux dans la salle au-dessus de la mairie le samedi 5 novembre de 9h à 12h.

Toutes les offres d'emploi sont disponibles sur le site [passerelle.amberieux-en-dombes.org](http://passerelle.amberieux-en-dombes.org)

**TOURISME Se divertir, sortir cet été :** Office de Tourisme Ars Trévoux : [ars.trevoux.com](http://ars.trevoux.com) et [sortir.CCDSV.fr](http://sortir.CCDSV.fr)

**CONSCRITS 2022 - Classe en 2,** votre contact : David JACQUEMOUD, Président : 06 84 91 11 83  
[conscritla2@gmail.com](mailto:conscritla2@gmail.com)

**CONSCRITS 2023 - Classe en 3,** votre contact : Christophe LAMOUREUX, Président : 06 31 64 69 07  
[flochris@gmail.com](mailto:flochris@gmail.com)

### MANIFESTATIONS :

- 17 septembre 2022, **inauguration de l'Espace Raymond Sanloup**
- du 23 au 26 septembre 2022, **fête des conscrits**
- 11 novembre 2022, **commémoration de l'armistice et célébration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'inauguration du monument aux morts**
- 10 décembre 2022, **repas des aînés** organisé par le CCAS
- **Vœux du Maire**, vendredi 6 janvier 2023

L'agenda des manifestations est disponible sur le site de la commune [savigneux.net](http://savigneux.net) et sur le panneau numérique consultable sur vos mobiles : [savigneux.infos-municipales.fr](http://savigneux.infos-municipales.fr)

**MESSAGE A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS :** Nous serions heureux de vous retrouver **MARDI 4 OCTOBRE 2022 à 20h30** pour préparer le bulletin municipal 2023, avec vos articles, photos de belle qualité et la programmation de vos manifestations.

*Tout au long de l'année, pensez à adresser à la Mairie vos informations à diffuser sur le site et sur le tableau numérique.*

*La Commission Communication vous souhaite d'excellentes vacances !*



Travaux de réhabilitation avec le soutien financier de :



# INVITATION

MONSIEUR LE MAIRE, GILLES GARNIER  
ET LE CONSEIL MUNICIPAL  
SONT HEUREUX DE VOUS CONVIER  
A L'INAUGURATION DE L'ESPACE RAYMOND SANLOUP  
SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022  
A 11 HEURES

**RENDEZ-VOUS SUR LE PARKING**

9 juillet

Stade Antoine Favrot

A partir de 14 h

Entrée gratuite

# Savigneux

## En fête

14h30

**Pétanque**

Tournoi gratuit

(Inscription à partir de 14h)

15h

**Balade Champêtre**

Tout repris midi

Inscription à partir de 14h30

19h

**Verre de l'amitié**

Offert par la mairie

22h30

**Feux d'artifice**

Offert par la  
municipalité

17h

**Jeux  
en famille**

Structure  
gonflable

Sur place  
Assurance  
Bivert

Sous l'égide du  
Comité d'Animation de  
**CAS**  
Savigneux

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

L'association décline toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents.

**PARTICIPEZ AU  
CONCOURS PHOTO  
Jusqu'au 31 août 2022  
DECOUVRONS SAVIGNEUX  
A TRAVERS VOTRE REGARD  
PROCLAMATION DES RÉSULTATS  
lors du Forum des Associations**

La photo gagnante fera la couverture  
du Bulletin Municipal 2023

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE  
PARTICIPATION**

Renseignements sur le site  
[savigneux.net](http://savigneux.net) et en Mairie

**RENDEZ-VOUS AU  
15<sup>ème</sup> FORUM  
DES ASSOCIATIONS  
à l'ESPACE RAYMOND SANLOUP  
SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022  
de 9h à 12h**

Cette manifestation se clôturera  
avec un VIN D'HONNEUR  
offert par la Municipalité

et la proclamation des résultats  
du CONCOURS PHOTO